



PRISE DE POSITION DE SABINE DÖBELI

## La transparence, pas un but en soi

Quiconque investit dans des placements durables veut en voir les résultats. La transparence à cet égard est essentielle.

Les critiques concernant le manque de transparence des placements durables et l'écoblanchiment se font toujours plus vives. Davantage de transparence permettrait de résoudre le problème. Mais qu'entend-on par là ?

La transparence des placements durables est importante à deux égards. Premièrement, les entreprises dans lesquelles les investisseurs placent leur argent doivent fournir des informations plus complètes et uniformes concernant leurs résultats en matière de durabilité. Lorsque le contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables entrera en vigueur, les grandes entreprises de Suisse seront tenues d'être plus transparentes à ce niveau. Il s'agit dès lors de définir des exigences claires concernant la manière de communiquer ces informations pour assurer une base de comparaison aussi précise que possible.

Le second aspect concerne les gestionnaires de fortune : ceux-ci doivent détailler la durabilité de leurs produits financiers, par exemple en montrant l'incidence d'un placement sur l'écosystème ou la société. Mais tout n'est malheureusement pas si simple. Cela présuppose tout d'abord de réunir tous les renseignements pertinents en matière de durabilité pour le plus grand nombre de véhicules de placement possible. Les données concernant les grandes sociétés cotées en bourse sont généralement collectées par des bureaux d'études spécialisés qui les commercialisent. Pour les entreprises plus modestes, en revanche, l'investisseur doit se procurer lui-même ces renseignements (par exemple pour un investissement à impact), un processus souvent ardu. Enfin, les informations doivent être formellement comparables pour pouvoir être exploitées ; or, les données sont aujourd'hui souvent hétéroclites et doivent donc être converties ou estimées.

À qui profite cette transparence ? D'abord aux gestionnaires de fortune : ces derniers peuvent définir des objec-

tifs plus concrets et mieux évaluer les progrès accomplis si la durabilité d'un produit financier est plus facile à juger. D'autre part, la transparence permet de susciter la confiance des clients et prévient l'écoblanchiment. Les véhicules financiers sont plus aisés à comparer et à choisir en fonction des préférences personnelles si les informations sont homogènes. Aujourd'hui, les clients cherchent en vain de telles données.

De nombreux gestionnaires de fonds ont certes développé leurs propres indicateurs, mais ces données permettent de comparer les produits uniquement avec ceux d'un même fournisseur ou avec un indice de référence, et non pas avec des offres concurrentes. Pour remédier à cette situation, l'association Swiss Sustainable Finance a élaboré avec ses membres des recommandations pour favoriser la récolte d'informations homogènes sur la performance d'un portefeuille en matière de durabilité.

La transparence n'est donc pas une fin en soi, mais permet de créer une base de décision cohérente pour les investisseurs, base qui nécessite la mise à disposition de données uniformes de la part des prestataires – un processus qui n'en est qu'à ses balbutiements. Gage de transparence, l'introduction de directives concernant les renseignements à fournir sur la durabilité des placements n'est plus qu'une question de temps.

Sabine Döbeli est directrice de l'association Swiss Sustainable Finance, à Zurich.

---

**Les gestionnaires de fortune doivent détailler la durabilité de leurs produits financiers.**